



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
INCLUSIF DE GASCHIGA (LOT 1) ET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE CASE COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEMSA, DEPARTEMENT DE LA BENOUË, REGION DU NORD

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2025, le Maire de la Commune de Gaschiga lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Gaschiga un Appel d'Offre National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de l'école maternelle inclusive de Gaschiga (lot 1) et de réhabilitation de l'ancienne case communautaire de la commune de Gaschiga (lot 2) dans l'arrondissement de Demsa, Département de la Benouë, Région du Nord.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment

Lot 1 :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie élévation ;
- Charpente - Couverture ;
- Menuiserie bois et métallique
- Électricité ;
- plomberie
- Peinture ;
- VRD

Lot 2 :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie élévation ;
- Menuiserie bois et métallique
- Peinture ; de mur
- VRD.

3. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en deux (02) lots.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions quatre cent cinquante (8 450 000) Francs CFA toutes taxes comprises pour le lot 1 et de dix millions cent mille (10 100 000) Francs CFA toutes taxes comprises pour le lot 2.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires par lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine de la construction et des travaux publics et n'ayant pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public des MINADER/MINEDUB de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire n°.....

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission hors ligne. Toutefois, lorsque les deux possibilités sont offertes, un soumissionnaire ne peut utiliser à la fois le mode en ligne et le mode hors ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission accompagné d'un récépissé de la CDEC, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour être utilisée dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **quatre-vingt-quinze cent (84 500) Francs CFA** pour le lot 1 et **cent un mille (101 000) Francs CFA** pour le lot 2; il est au plus égal à 1% du coût des travaux toutes taxes comprises (TTC) du marché conformément à l'arrêté en vigueur] et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date limite de dépôt des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de la catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme une caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du MO / MOD aux heures ouvrables aux heures de la Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 694198598 dès publication du dossier physique, il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm) ou sur tout autre moyen de communication indiqué par le Maître d'Ouvrage (à préciser).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga dont l'adresse est la suivante : **Commune de Gaschiga**, contre versement d'une somme non remboursable trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette de la

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées à la page 12. Remise des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Gaschiga au plus tard le 19/07/2025 à 10 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention

NOMAONOM-C-GASCHIGA/SG/CIPM/2025 AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
DU 26/06/2025 LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE INCLUSIVE DE GASCHIGA
LOT 1 ET DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CASE COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNE DE GASCHIGA LOT 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE DEMSA, DÉPARTEMENT DE LA
BENOUE, RÉGION DU NORD

A noter qu'en absence de dépouillement

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission ;
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le 19/07/2025 à 11 heures précises par la Commission de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Gaschiga siée à la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises. Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordées par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

15.1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis accompagné d'un récépissé de dépôt de la CDEC ;
- de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- du non-respect de 37 critères essentiels (37 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques) ;
- de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence de possession en propre ou en location d'un matériel minimum (camion benne, véhicule de liaison en propre ou en location) ;
- de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2. Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 52 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous.

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- la présentation de l'offre sur 3 critères ;
- Personnel sur 21 critères ;
- les moyens matériels sur 8 critères
- la méthodologie sur 11 critères
- Consentement aux clauses à caractères administratif et technique sur 2 critères
- les références du soumissionnaire et la capacité financière de l'Entreprise supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (9 500 000 sept millions Francs CFA sur 7 critères)

NB : Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 37 sur 52 OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

17. Nombre maximum de lots :

Un candidat peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais ne peut être attributaire de plus d'un lot.

NB : le nombre maximum de lots dont le candidat peut être attributaire est d'un lot.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant [indiquer la durée 90 jours] à partir de la date limite initiale fixée pour la remise des offres.